



INTERMODALITÉ

Déplacements doux dans l'Agglo

À l'origine de l'intermodalité dans l'agglomération, un réseau de bus et de tramway qui maille le territoire, un Plan de Déplacements d'Entreprises qui concerne actuellement plus de 27000 salariés et Velomagg', un service public de location de vélos à la carte, lancé cet été. Tramway/voiture, Vélo/tramway, les offres se complètent pour vous offrir une liberté de choix, adaptée à vos besoins. Mode d'emploi.

Gare Saint-Roch échanges et correspondances

La gare Saint-Roch pourrait se comparer à la station parisienne du Châtelet. Ciel bleu en plus. Bus, trains, tramway et location de vélos s'y croisent. Tranche de vie matinale de ce carrefour d'échanges.



7h30 du matin, le Paris de la Gare Saint-Roch de Montpellier connaît une belle effervescence. Une vraie fourmilière. Des dizaines et des dizaines de passagers sortent des TER en provenance de Nîmes ou de Sète. Salariés, écoliers se pressent

pour prendre un bus, un tramway pour rejoindre leur collège, leur lycée, leurs entreprises. Avec la carte Kartatoo Pro, et depuis septembre la carte Kartatoo Études, les usagers des transports publics de la région peuvent utiliser les TER et les transports urbains en payant un tarif unique forfaitaire. Le billet unique est un gain de temps.

Sylvain, 27 ans, habite Lunel et travaille à Montpellier à l'INSEE. Il est ravi de ce nouveau service « C'est une bonne chose je gagne du temps et de l'argent. Tous les mois il me suffit de recharger ma carte de 68 euros. Cette carte est valable pour le train et pour le réseau Tam. Je prends mon tramway à la Gare Saint-Roch et me voilà rendu à mon

travail en moins de dix minutes. Parfois, le vendredi je reste à Montpellier pour rejoindre des amis pour aller au cinéma ou à la patinoire». Face à la gare, les deux stations de tramway, celle de la première ligne dite aux « hirondelles » et quelques mètres plus bas celle « à fleurs » de la deuxième ligne. Voyageurs, scolaires et salariés forment le gros

LE CHIFFRE

54
MILLIONS

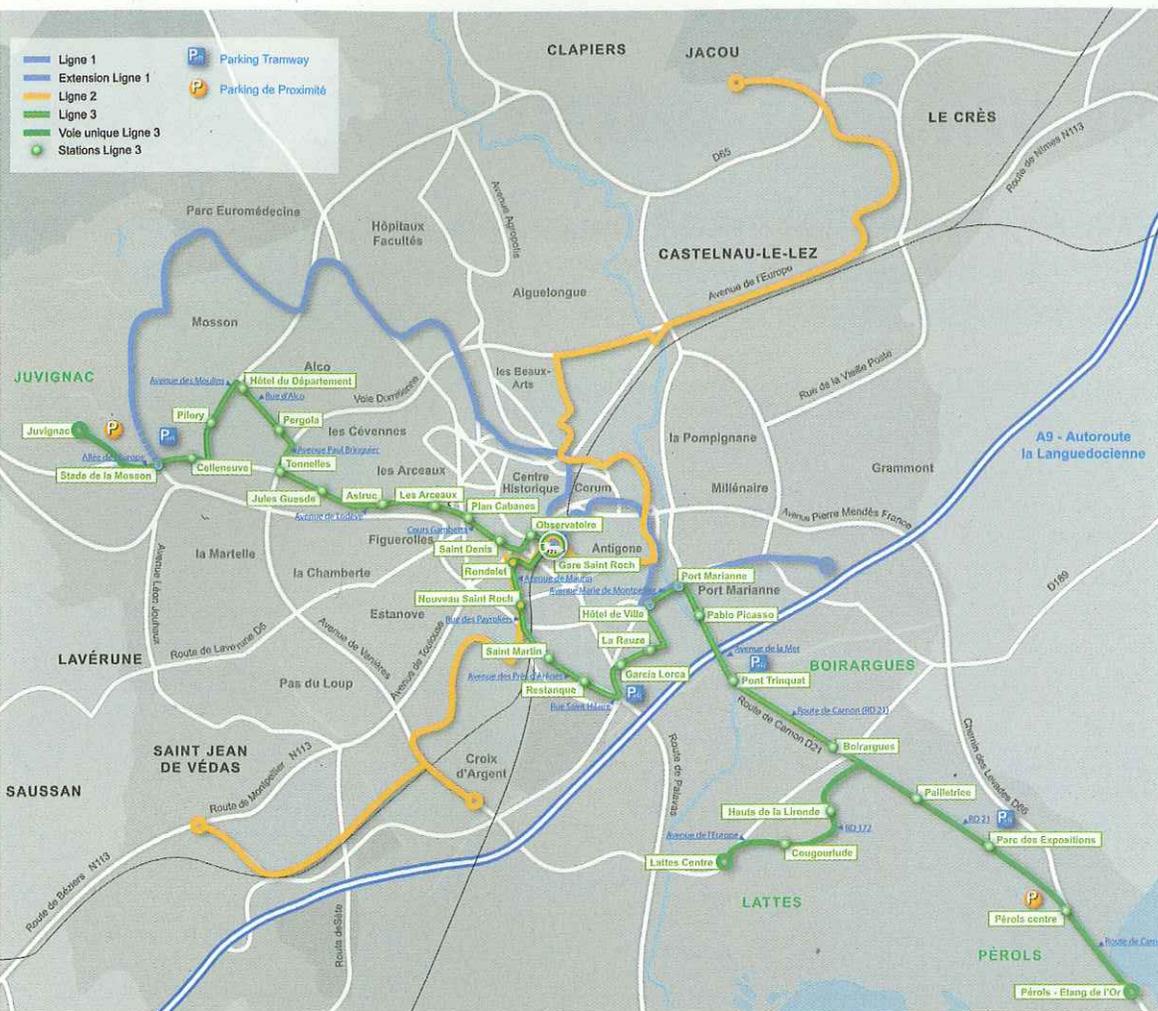
c'est le nombre de passagers transportés par tramway et bus en 2006.

LE FRUIT D'UNE CONCERTATION EFFICACE

A l'issue des 2 mois réglementaires après la publication de la déclaration d'utilité publique (DUP) pour le projet de la ligne 3 du tramway, signé par le Préfet de l'Hérault en juin dernier, aucun recours n'a été déposé auprès du Tribunal Administratif. A signaler que Montpellier Agglomération avait déjà obtenu un avis favorable sans réserves des commissaires enquêteurs sur ce projet. Une première pour ses résultats d'enquêtes publiques de lignes de tramway.

UN TRAMWAY JUSQU'À 2H DU MATIN

Pour répondre aux demandes des noctambules, Montpellier Agglomération a décidé en juin dernier de prolonger l'amplitude horaire des lignes 1 et 2 tous les vendredis et samedis. Ainsi, les tramways circuleront jusqu'à 2h du matin.



LE CHIFFRE

50

c'est le nombre de carrefours sur la ligne 2 de tramway aménagés pour les personnes handicapées.

des usagers. Mélanie, 15 ans, lycéenne à Mermoz a le portable vissé à l'oreille. Elle donne rendez-vous à des amies. « Cette année mes copines et mon copain vont en classe aux quatre coins de Montpellier. Je ne sais pas comment on ferait pour se rencontrer s'il n'y avait pas le tramway et les bus. Notre point de ralliement c'est à la gare. C'est pratique pour tous. Après on rentre à la maison. »

Une plate-forme en plein essor

Rue Maguelone, à deux pas de l'arrêt tramway de la ligne 1, la

vélostation est ouverte depuis une heure, quelques touristes s'apprêtent à louer un vélo. Dieter et Loanna sont tous deux étudiants Erasmus. Cheveux blonds et coup de soleil, ils sont ravis de bénéficier de prêt de vélos. « Nous sommes ici depuis quinze jours, des amis nous ont parlé du service de prêt de vélos. C'est une bonne chose. Nous avons le même en Allemagne. La différence avec notre pays c'est que la mer est loin tandis qu'ici... et puis ce n'est pas cher. Nous nous servons du vélo pour aller à la plage. On peut rentrer quand on veut. C'est wunderbar !* », déclarent-ils dans

un charmant duo. Longeant le square, les bus font sentinelle. Les lignes 6, 7, 8, 11, 12, 15, 16 et 25 entament leur ronde matinale. Robert, 32 ans, est handicapé moteur, il doit rejoindre son entreprise à Celleneuve. « J'ai galéré pendant des années pour trouver un emploi. Ce n'est pas évident pour nous les handicapés. Depuis quelques mois j'ai trouvé une place et du coup je vais mieux moralement. C'est vrai que je pourrai utiliser les services du GIHP comme je le fais pour mes loisirs mais pour aller au travail je préfère prendre le bus. Les bus de la ligne 15 sont équipés d'une plate

forme. Il me suffit de faire signe au chauffeur. Vous comprenez ainsi j'ai l'impression d'être comme tout le monde. Je prends le bus pour aller au travail comme vous autres. Vivement la troisième ligne pour y aller en tramway ! »

C'est en 2010 que le souhait de Robert sera exaucé avec la mise en service de la troisième ligne de tramway reliant Juvignac à Péroles en passant par Lattes et Montpellier. Une troisième ligne qui s'arrêtera à la plate-forme intermodale de la Gare Saint-Roch. Patience ! ♦

* « merveilleux » en allemand.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un trajet moyen domicile/travail de 15 km en milieu urbain avec une petite voiture essence coûte 2600€/an, soit 8 fois plus qu'un forfait annuel libre circulation sur tout le réseau TaM, qui lui revient à moins d'1€/jour.

EN 2012, LA TROISIÈME LIGNE

La ligne 3 du tramway de Montpellier Agglomération, dont la mise en service est prévue pour 2012, desservira 4 communes de l'Ouest de l'Agglomération en direction du Sud : Juvignac, Montpellier, Lattes et Péroles. 32 stations seront implantées sur les 22,4 kms de la ligne. Elle bénéficiera d'une interconnexion avec : 7 stations (quatre avec la ligne 1, trois avec la ligne 2). 3 parkings tramway et 4 parkings de proximité permettront une intermodalité efficace. C'est le couturier Christian Lacroix qui signera le design des rames.

1000 vélos à votre disposition

Que vous soyez sportif, citoyen écologiste ou tout simplement adepte de belles balades, que vous ayez ponctuellement ou régulièrement besoin de vous déplacer en centre-ville, le service Vélo magg' est fait pour vous.



ges et d'antivols intégrés. Plusieurs accessoires sont disponibles gratuitement à la Vélostation Centrale TaM, 27 rue Maguelone (Montpellier), comme des casques, des pompes ou encore des trousse à outils.

En quoi consiste l'abonnement courte durée ?

Il permet de bénéficier des services de location courte durée allant de quatre heures à une journée, avec une carte d'abonnement Vélo magg' spécifique. Son prix forfaitaire est de 5€ par mois (avec Pass' Agglo), ou 10€ par mois (sans Pass'Agglo), auquel s'ajoute 5€ de frais de fabrication

de la carte.

Cette carte permet également de profiter gratuitement du stationnement sécurisé dans les véloparcs TaM. Les clients titulaires d'un abonnement annuel Transport TaM bénéficient de la gratuité de la location courte durée.

... Et la longue durée ?

Ceux qui n'ont pas de vélo et qui veulent l'utiliser régulièrement peuvent souscrire un contrat de location longue durée. 600 vélos urbains sont disponibles avec des abonnements forfaitaires de 3 ou 12 mois. Le tarif est particulièrement incitatif 25€ pour trois mois ou 50€ par an pour les habitants de l'Agglomération possesseurs d'une carte Pass'Agglo ou 40€ et 80€ sans carte Pass'Agglo.

Pour les moins de 26 ans le tarif est particulièrement avantageux puisqu'il est de 25€ pour un an.

Cet abonnement inclut le stationnement sécurisé dans les véloparcs TaM et le petit entretien (réglages de sécurité) à la Vélostation Centrale TaM (sur rendez-vous). ♦



En janvier 2004, récupérez et déposez votre Vélo magg' dans n'importe quelle Vélostation !

Place de la Comédie 11h. Quand un cycliste rencontre un autre cycliste « Dis où tu l'a eu ton vélo ? Il est bien beau ! » Annie, 25 ans, juchée sur son nouveau vélo noir TaM longue durée, vient de se faire aborder par Julien un copain de fac. « Et en plus il est léger – répond la jeune femme - On m'a dit à la station Vélo magg' de la gare qu'il est en aluminium. Il n'y a pas de chaîne, donc plus de galère et en plus il y a un grand panier amovible

à l'avant ». Vélo magg', c'est un service de location de vélos urbains, adapté aux besoins de chacun, proposant 1000 vélos, c'est aussi 19 vélostations (à terme 50) offrant la possibilité de louer des vélos. C'est également, 12 véloparcs dans les parkings TaM du centre-ville et dans les pôles d'échanges tramway assurant le stationnement sécurisé du vélo, et un système automatisé de distribution des clés dans certaines vélostations, permettant

un gain de temps important. Pour ce nouveau service, TaM s'est équipé de nouveaux vélos solides et confortables, équipés de paniers, d'un porte-baga-

LE CHIFFRE

150
VTT

c'est le nombre de VTT qui ont été mis cet été à disposition des voyageurs se rendant sur les plages de Villeneuve-lès-Maguelone pour le prix d'un aller-retour en bus.

LES STATIONNEMENTS DE VÉLOS SÉCURISÉS DANS LES VÉLOPARCS DES PARKINGS TAM AU CENTRE VILLE :

- Comédie
- Arc de Triomphe
- Corum
- Arceaux
- Gambetta
- Europa

DANS LES PARKINGS TRAMWAY (LIGNES 1 ET 2) :

- Euromedecine
- Occitanie
- Odysseum
- Notre-Dame de Sablassou
- Sabines
- Saint-Jean le Sec

LE SAVIEZ-VOUS ?

VÉLOMAGG' EST UN VRAI SERVICE PUBLIC

Vélo magg' est financé par la Communauté d'Agglomération de Montpellier et géré par le réseau TaM avec un coût d'investissement et de fonctionnement trois fois moins élevé que la moyenne des initiatives de ce type mises en place récemment.

PARKING

La connexion gagnante

Avec ses 3000 places de parkings à proximité immédiate d'un tramway, il est facile de garer sa voiture et d'embarquer dans une rame de la ligne 1 ou 2. Plus de 1000 automobilistes le font chaque jour avec satisfaction.



6 PARKINGS RELAIS

Tramway ligne 1

- **MOSSON**
180 places
Tél. : 04.67.10.36.83
- **EUROMEDECINE**
350 places
Tél. : 04.67.10.36.84
- **OCCITANIE**
620 places
Tél. : 04.67.10.36.86
- **ODYSSEUM**
400 places
Tél. : 06.22.86.83.34

Tramway ligne 2

- **NOTRE DAME DE SABLASSOU**
370 places
- **SABINES**
350 places

6 PARKINGS A PROXIMITÉ DES STATIONS

- **SAINT-JEAN DE VÉDAS CENTRE**
80 places
- **SAINT-JEAN LE SEC**
250 places
- **CHARLES DE GAULLE**
70 places - réservé aux abonnés
- **VIA DOMITIA**
60 places
- **GEORGES POMPIDOU**
250 places
- **JACOU**
50 places

Constatez par vous-même : l'aller en tramway d'Occitanie à la place de la Comédie ne dure que 15 minutes, et en prime, votre voiture vous attend dans un espace clos à proximité de votre station tramway, sans oublier la chasse à la place libre et les slaloms

qui ne sont plus que de mauvais souvenirs.

Mosson, Euromédecine, Occitanie, Odysseum, Notre Dame de Sablassou, Sabine, ces 6 parkings tramway sont gardés du lundi au samedi de 7h à 20h. Ils sont gratuits pour les abonnés TaM. Pour les

non abonnés, il vous en coûtera 3€ seulement avec la carte Pass'Agglo (4€ sans), pour stationner votre véhicule et bénéficier d'un aller-retour sur le réseau TaM dans la journée, pour chaque occupant de la voiture. ◆

LE CHIFFRE

378 000

c'est le nombre de véhicules qui ont stationné sur les parkings de l'Agglomération en 2006 principalement sur les parkings Odysseum et Occitanie

LE SAVIEZ-VOUS ?

12 PARKINGS GRATUITS POUR LES ABONNÉS TaM

Les parkings tramway Euromédecine, Occitanie, Odysseum, Notre Dame de Sablassou et Sabines vous proposent également des véloparcs, avec un point de location de vélos (gratuit pour les abonnés TaM) et un gardiennage gratuit pour votre vélo personnel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 70 % des salariés utilisent leur voiture pour des distances comprises entre 2 et 5 km et le taux d'occupation des voitures sur le trajet domicile/travail est d'une personne par voiture.
- Une rame de tramway transporte autant de personnes que 177 voitures. 177 voitures mettent 15 minutes pour franchir un carrefour à feux et le tramway 20 secondes.
- Un bus complet, c'est :
40 à 50 voitures de moins aux heures de pointe, 70 000 litres de carburants économisés par an et 175 tonnes d'émission de gaz à effet de serre en moins par an.

Moins de stress et plus de confort pour les salariés

Une économie de temps et d'argent, moins de stress et moins d'accidents, ce sont les avantages pour les salariés des accords passés entre les entreprises et l'Agglomération.

27 500 salariés de l'Agglomération peuvent actuellement bénéficier du PDE

27 Conventions PDE sont déjà signées. Cela concerne 21 500 salariés employés par : Montpellier Agglomération, Ville de Montpellier, CCAS, Enjoy Montpellier, Air Languedoc Roussillon, DDE conventionné, TaM, France Telecom, GIPDSU, INSE, YVELIN S, Clinique du Parc, ACM, Mairie de Castelnaud, CROUS, CAF, Les Maisons pour Tous, Opéra / Orchestre National de Montpellier, SERM, Préfecture, le Centre Financier de La Banque Postale, Crédit Immobilier de France, CRHU, L R Aménagement, DDASS/DRAS, CIGAP (Groupe LA Poste), la Boutique de gestion. 6 000 salariés supplémentaires pourront bénéficier du PDE grâce à la signature du Midi Libre, de la clinique du Millénaire, de la boutique de Gestion, d'Agropolis, de Réseau Ferré de France et l'Ametra qui rejoint le club des PDE. D'autres établissements devraient les rejoindre dans le courant de l'année 2008.



L'Agglomération de Montpellier connaît la plus forte croissance démographique de l'hexagone et, par conséquent, une augmentation massive du nombre d'automobiles circulant sur son territoire avec tous les inconvénients que cela implique : pollution, nuisances sonores, embouteillages... Afin de préserver efficacement la qualité de vie à Montpellier et dans l'Agglomération, il convenait d'agir sur les

déplacements quotidiens des habitants. La part des déplacements liés au travail représente une part très importante des déplacements. Aussi, l'Agglomération de Montpellier, en collaboration avec TaM, a lancé en septembre 2005, un Plan de Déplacement d'Entreprises (PDE). Ce plan est une réflexion globale sur les déplacements liés à l'activité professionnelle afin de proposer des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle. Pour inciter les entreprises à mettre en place un PDE, Montpellier

Agglomération et TaM proposent un forfait transport annuel PDE à 297€ au lieu de 330€ pour les salariés des entreprises signataires d'une convention avec l'Agglomération et TaM. A cette réduction s'ajoute la part de l'employeur. Celui-ci, en signant le Contrat PDE entreprise, s'engage à prendre à sa charge une partie de l'abonnement. Grâce à ce forfait les salariés bénéficient de la libre circulation sur toutes les lignes du réseau TaM et le libre accès aux parkings tramway à prix préférentiel.

LES AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES :

- Réduire les charges liées aux déplacements et au stationnement.
- Diminuer la surface des espaces affectés aux parkings dans l'entreprise.
- Réduire les coûts liés aux accidents de trajets professionnels.
- Valoriser son image en participant à une démarche citoyenne.
- Contribuer au développement durable de l'Agglomération.

ET POUR LES SALARIÉS :

- Baisser le coût des trajets domicile/travail.
- Réduire le temps perdu dans les embouteillages, ainsi qu'à la recherche de places de parkings.
- Diminuer la fatigue et le stress.
- Limiter les risques d'accidents de la circulation.

L'AMIGO SAUVE DES VIES



Chaque jeudi, vendredi et samedi, de minuit à 5h du matin, l'Amigo assure la desserte des boîtes de nuit pour se déplacer en toute sécurité.

Un service qui rassure les parents et remporte

l'adhésion des jeunes noctambules. Gratuit pour les abonnés. Les tarifs pratiqués sont les tarifs en vigueur sur tout le réseau TaM.

Un nouvel état d'esprit citoyen

Offrir une place dans sa voiture, c'est le covoiturage. Partager à plusieurs une voiture, c'est l'autopartage. De nouvelles habitudes pour les automobilistes. Tendances.



avec Modulauto qui permet à cette société de développer son service d'autopartage, avec 12 véhicules disponibles en 2007, 21 en 2008 et 31 en 2009. Ce service permet de limiter l'usage de véhicules particuliers, notamment au centre de l'Agglomération.

Comment ça marche ?

Vous pouvez réserver votre voiture en quelques minutes pour l'heure qui vous convient d'un simple coup de fil ou par internet. Le service fonctionne 7 jours sur 7 et 24h sur 24h. Une fois la réservation faite, il vous suffit de vous rendre à la station Modulauto la plus proche et de prendre possession de la voiture, grâce à votre carte à puce personnalisée. Vous ramenez à l'heure prévue lors de votre réservation la voiture au parking où vous l'avez prise.

www.modulauto.net

Tél. : 04 67 60 00 51

Combien ça coûte ?

Montpellier Agglomération et TaM ont mis en place un abonnement annuel TaM / Modulauto avec une réduction de 25 % sur les tarifs en vigueur. Ainsi pour 355€/an, soit 30€/mois, les utilisateurs peuvent emprunter les transports collectifs pour leurs trajets habituels, notamment domicile-travail, et profiter du service d'autopartage Modulauto.

Le covoiturage est un moyen intelligent et convivial de réduire le nombre d'automobiles en circulation aux heures de pointe; cela peut contribuer à réduire les encombrements et la pollution. C'est également une étape sur le chemin du «mieux se déplacer» en ville. Particulièrement populaire sur les longues distances en France ou à l'étranger, le covoiturage devrait monter en puissance dans l'Agglomération montpelliéraine. En effet, les salariés des entreprises signataires du PDE peuvent bénéficier de

l'accès au logiciel de covoiturage dédié conçu par Montpellier Agglomération et installé sur l'intranet des entreprises signataires. Il permet de déposer et de consulter les offres pour mutualiser les trajets. L'entente entre deux usagers peut se faire sous différentes formes avec ou sans participation aux frais d'essence avec alternance des voitures utilisées.

L'autopartage, un nouveau service de Montpellier Agglomération

Le service d'autopartage devient tendance. Il consiste tout simplement à mettre en commun, au

profit d'utilisateurs abonnés, une flotte de véhicules permettant à chaque abonné d'accéder à un véhicule sans chauffeur pour le trajet de son choix et pour une courte durée. Le développement d'un service d'autopartage contribuera à la limitation du nombre de voitures. Il offre aux personnes ayant une utilisation occasionnelle de la voiture, une solution alternative à l'achat d'un véhicule. Pour les utilisateurs des transports publics, ce service offre, en complémentarité aux réseaux de transports en commun, un moyen économe de déplacement. Montpellier Agglomération a initié un partenariat

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'ici 2012, l'INSEE prévoit une augmentation de 100 000 personnes résidant dans l'Agglomération Montpelliéraine.

- En 2004, on comptabilisait 1 million de déplacements par jour dans l'aire du PDU (48 communes du bassin Montpelliérain)
- 77 % des déplacements domicile/travail se font en voiture. Parmi les accidents mortels du travail, 57 % sont dus à la circulation.

LE CHIFFRE

17 668

c'est le nombre de forfaits jeunes annuel pour les moins de 26 ans

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour tous renseignements :
Allo TaM : 04 67 22 87 87
www.tam-way.com

INFO TRAFIC

Vous pouvez accéder au service info trafic en temps réel sur votre téléphone mobile par sms. Il suffit de télécharger Mobitrans en appelant le 30130 ou en tapant MOBITRANS